

**Journal d'information de la  
Communauté de Communes  
du Marais Breton Nord**

**La nouvelle équipe  
des élus  
communautaires** 2

**Budget  
communautaire 2008** 2

**Environnement**  
- Une augmentation  
des coûts maîtrisée  
pour l'année 2008 4  
- Performance de collecte  
des emballages 4

**Projets**  
- Réhabilitation du  
réseau hydraulique 6  
- Ouverture de l'espace  
aquatique intercommunal 7  
- Démarrage des travaux  
piste cyclable de Bouin 8

**Tourisme, Culture  
et Jeunesse**  
- Soirée estivale 9  
- Livret Balade & Jeux 9  
- Office enfance jeunesse 10  
- Passeport culture  
et découverte 11  
- Les visites gourmandes 12  
- Office de tourisme 14  
- Manifestations 15

# Le Mag

**N° 13  
JUILLET 2008**

## Le mot du président

Le nouveau conseil communautaire issu des dernières élections municipales est à l'œuvre, et après une nécessaire prise de contact et une présentation des dossiers en cours, le budget 2008 a été voté et plusieurs actions engagées.

La piscine intercommunale, la piste cyclable de Bouin et les travaux dans nos deux déchetteries : trois actions majeures de cette année.

L'ouverture au public de la piscine de Beauvoir début août sera l'aboutissement de 10 mois de travaux intenses malheureusement contrecarrés par les intempéries et quelques retards dans l'exécution. Le personnel a été recruté (2 maîtres nageurs, 2 agents d'accueil et d'entretien et 1 agent technique). Ils seront à pied d'œuvre dès juillet pour peaufiner l'ouverture du 4 août et préparer la rentrée des scolaires en septembre.

Cet équipement permettra aux 670 enfants des écoles primaires du canton de s'initier à la natation. Seront concernés, les élèves de la grande section au CM2. Nul doute qu'à l'entrée en 6<sup>e</sup>, le milieu aquatique leur sera alors devenu familier. Il y aura aussi des moments réservés au public et aux associations locales, ainsi que des cours de natation (initiation, apprentissage et perfectionnement), des séances d'aquagym et d'aquaphobie. Nous ferons le maximum pour répondre à la demande et nous adapter à la demande le cas échéant, car un planning n'est jamais figé.

Autre projet phare, la piste cyclable de Bouin partant du Collet pour rejoindre le port du Bec. Les travaux devraient commencer après la saison estivale et attirer dès 2009 de nombreux randonneurs. Financée à 50 % par le Conseil Général, 20 % par la Région et 20 % par la CDC, elle s'inscrit dans le vaste projet départemental de piste cyclable littorale : la section sur Beauvoir-sur-Mer déjà initiée sera à l'étude dès cette année pour des travaux en 2009 si tout va bien !

Question déchets, nos efforts se poursuivent pour optimiser le recyclage. Voilà pourquoi nous allons entreprendre des travaux importants pour agrandir la déchetterie de Beauvoir et construire de nouveaux quais à Bouin. Il nous faut répondre aux exigences de collecte des déchets électriques, électroménagers et électroniques, des produits toxiques et médicaux et aussi améliorer et trier même dans le tout-venant.

Mieux trier pour valoriser nos déchets est déjà une réelle performance sur notre CDC avec les sacs jaunes et bleus. Alors continuez surtout !

Et pour les 6 années du mandat qui vient de nous être confié par les conseillers municipaux, nous allons essayer d'établir un programme d'actions résultant d'une concertation élargie à l'ensemble des élus de nos 4 communes.

Pour cet été 2008, du soleil bien sûr pour des vacances reposantes et de nombreux visiteurs que nos 3 hôtesses de l'office de tourisme se feront un plaisir d'accueillir et d'orienter à la découverte de nos terres atlantiques et de marais.

Robert GUERINEAU - Président CDC

## LA NOUVELLE EQUIPE DES ELUS COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes est heureuse de vous présenter la nouvelle équipe des élus en charge pour 6 ans de la politique d'aménagement et de développement du canton.

Les élus communautaires poursuivront les projets engagés ensemble au niveau du canton mais aussi avec les collectivités environnantes, et initieront de nouveaux projets afin de mutualiser nos efforts pour améliorer la qualité de vie sur notre canton...



### **Beauvoir-sur-Mer**

Christian THIBAUD  
Michel BAUD  
Catherine DUPE  
Bertrand GRONDIN  
Patrick PAGEAUD  
Denis TESSON

Maire de Beauvoir  
Conseiller municipal Beauvoir  
Conseillère municipale Beauvoir  
Conseiller municipal Beauvoir  
Conseiller municipal Beauvoir  
Conseiller municipal Beauvoir

### **Bouin**

Jean-Yves GAGNEUX  
Jean-Luc BUGEAUD  
Yvon PADIOLLEAU  
Marie-Jo ROBARD  
Pascale ROUSSELOT

Maire de Bouin  
Conseiller municipal Bouin  
Conseiller municipal Bouin  
Conseillère municipale Bouin  
Conseillère municipale Bouin

### **Saint-Gervais**

Robert GUERINEAU  
Louis CORCAUD  
Jean DANIEAU  
Richard SIGWALT

Maire de Saint-Gervais  
Conseiller municipal Saint-Gervais  
Conseiller municipal Saint-Gervais  
Conseiller municipal Saint-Gervais

### **Saint-Urbain**

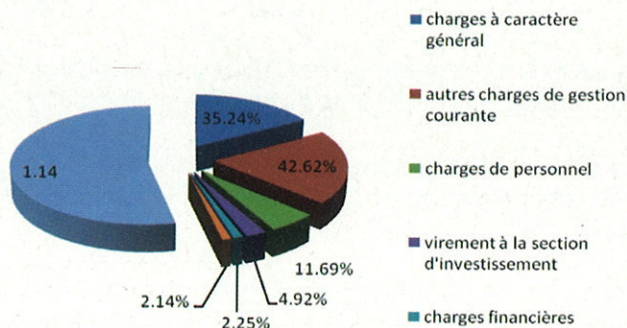
Yves VERONNEAU  
Martine PIFFETEAU  
Gilles VERONNEAU

Maire de Saint-Urbain  
Conseillère municipale Saint-Urbain  
Conseiller municipal Saint-Urbain

# BUDGET COMMUNAUTAIRE 2008

## Budget global de la Communauté de Communes 7 023 000 €

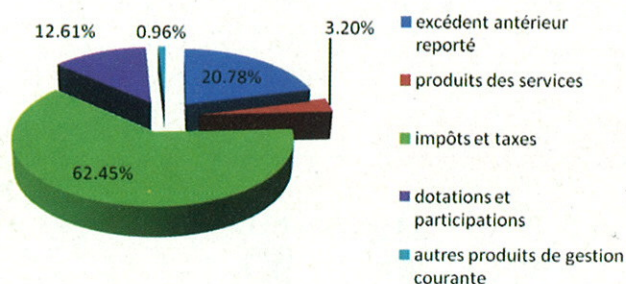
### Dépenses



### Section de fonctionnement

2 440 000 €

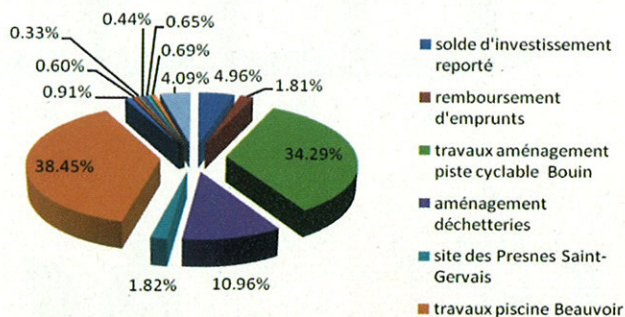
### Recettes



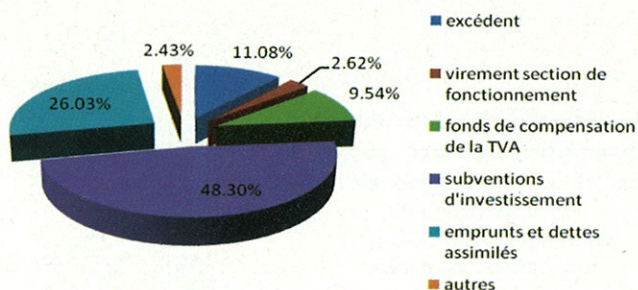
3

### Section d'investissement 4 583 000 €

### Dépenses



### Recettes



## ENVIRONNEMENT

### Déchets

## UNE AUGMENTATION DES COÛTS MAÎTRISÉE POUR L'ANNÉE 2008

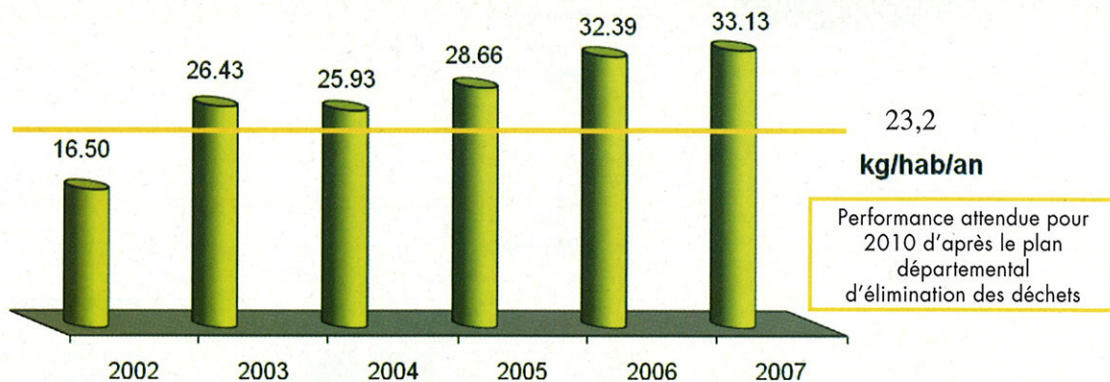
Les habitants paient la Taxe d'élimination des ordures ménagères (TEOM) en fonction du service rendu, ce qui explique les différences de coût parfois importantes entre les collectivités.

Le service rendu aux habitants du canton en matière de collecte des déchets est conséquent : tous les matériaux sont collectés en porte-à-porte, deux déchetteries sont à disposition sur le territoire et les sacs de collecte sont fournis gratuitement aux habitants.

La TEOM augmentera en passant de 15,82 % à 16,11 %. Le produit attendu est de 1 071 808 euros, pour assurer le service de collecte des déchets ménagers en 2008. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des cotisations dues au syndicat de traitement. En effet, la pénurie de centres de traitement dans le département de la Vendée n'aide pas à faire baisser les coûts puisque, après avoir exporté nos déchets en Mayenne (à 266 km) nous les envoyons en Touraine (à 313 km). En matière de collecte, les investissements sur les deux déchetteries contribuent également à la hausse du montant de la TEOM.

## PERFORMANCE DE COLLECTE SÉLECTIVE

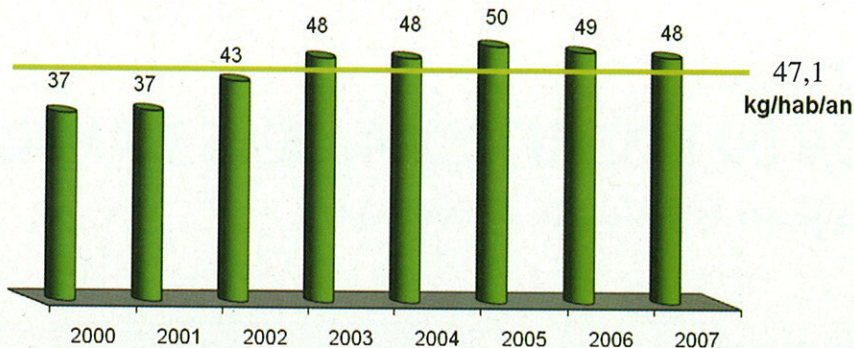
### Les emballages



**Les erreurs de tri les plus fréquentes du sac jaune :**  
 les films et les enveloppes plastiques,  
 les polystyrènes,  
 les emballages souillés,  
 les restes de repas  
 et les déchets non recyclables.



## Les verres



Performance attendue pour 2010 d'après le plan départemental d'élimination des déchets

### Bouteilles, bocaux et petits pots en verre



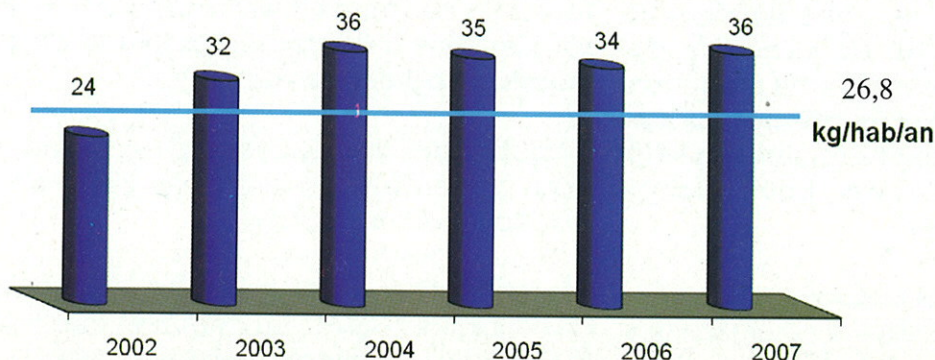
Les erreurs de tri les plus fréquentes du verre : les objets en porcelaine et faïence, les ampoules, les pots de fleurs, ...



déchetterie

## Les journaux

Performance attendue pour 2010 d'après le plan départemental d'élimination des déchets



### Journaux, prospectus, magazines, enveloppes



Les erreurs de tri les plus fréquentes du sac bleu : les journaux et les magazines avec les films plastiques



## LES ERREURS DE TRI un enjeu financier important

Lorsque les habitants font des erreurs de tri dans les sacs jaunes ou dans les sacs bleus, cela augmente les coûts de manière significative puisque ces déchets-là auraient dû être éliminés avec les déchets non recyclables à 97 euros la tonne.

En effet, une tonne de refus de tri du sac jaune coûte 351 euros la tonne au lieu de 97 euros s'il avait été mis dans le sac noir dès le départ.

Une tonne de refus de tri du sac bleu coûte 218 euros la tonne au lieu de 97 euros.

Lorsque vous avez un doute appelez-nous au 02 51 49 33 05 ou mettez ces déchets dans le sac noir.

La communication entreprise auprès des écoles du canton par l'Office Enfance Jeunesse, le développeur culturel, Trivalis et la Coved a permis de réduire les erreurs de tri : de 14 % en mai 2007 à 8 % en mai 2008. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts concernant la qualité du tri.

5

ECO EMBALLAGES

Trivalis  
ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

## PROJETS

*Contrat Territorial Unique*

### REHABILITATION DU RESEAU HYDRAULIQUE DU MARAIS

*Projet de curage des fossés tertiaires (« le chevelu »)*

Les réseaux hydrauliques primaires et secondaires sont régulièrement entretenus avec l'aide des collectivités, ce qui n'est pas le cas du réseau tertiaire, privé, depuis quelques décennies. Pourtant, les fossés ont tous une fonction importante pour le maintien de la qualité de l'eau et du milieu biologique. Ils constituent le maillon de base, essentiel du véritable filtre pour les eaux de l'amont qu'est le marais.

Entretenus, ils stockent de l'eau plus longtemps dans la saison estivale. Avec la diminution du nombre d'éleveurs et pour des raisons économiques, ce réseau n'est plus entretenu comme il conviendrait.

**A la demande de la profession agricole et dans le cadre du Contrat Territorial Unique de la Communauté de Communes du Marais Breton Nord, une démarche collective a donc été engagée entre cette dernière et les Syndicats de marais de Beauvoir, de Bouin, du Dain, afin de mettre en place un projet de curage des fossés tertiaires, dit « le chevelu ». Les communes concernées sont celles de Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain.**

Cette action consiste à encourager les agriculteurs et les propriétaires à réhabiliter les fossés entourant leurs parcelles.

Afin d'encourager à une démarche concertée et collective et la région des Pays de la Loire ne pouvant financer directement des particuliers et/ou exploitants, les travaux seront réalisés par les syndicats de marais du canton.

Le financement est assuré à hauteur de 40 % par la Région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat Territorial Unique du Canton de Beauvoir et de 25 % par le Conseil Général ; le reste, soit 35 %, étant à la charge des propriétaires et/ou exploitants. La facture sera établie par les Syndicats de



Marais sur une base TTC, ces derniers n'étant pas assujettis à la TVA.

Un cahier des charges précisant la réalisation du projet est en cours de rédaction.

**Toutes les personnes intéressées par le projet sont invitées à contacter les syndicats de Marais à l'adresse ci-dessous.**

Le début des travaux est prévu pour la fin août ou le début septembre 2008, pour s'achever à l'automne 2009.

Les subventions ne pourront être accordées aux exploitants et/ou propriétaires que dans la limite des crédits disponibles et selon l'ordre d'arrivée des documents. L'envoi de souhaits n'engage toutefois pas à la mise en œuvre des travaux.

Une subvention maximale (plafond) par exploitant et/ou propriétaire pourra aussi être définie, en fonction des demandes.

Syndicats de Marais  
35, ter rue des sables  
BP 50 - 85230 Beauvoir-sur-Mer

*Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Syndicat Mixte de Gestion Ecologique au 02.51.68.20.12.*

## PROJETS

Espace Aquatique intercommunal

### OUVERTURE DES PORTES LE 12 AOÛT

Après 10 mois de travaux, la piscine intercommunale ouvrira enfin ses portes au public le 12 août.

Venez nombreux découvrir ce nouvel équipement sportif qui fonctionnera désormais à l'année pour accueillir le plus grand nombre dans un esprit convivial et ludique et développer des activités variées, ouvertes à tous.

Dès le 12 août, l'espace aquatique intercommunal vous propose une semaine de découverte, pour venir, le temps d'un cours gratuit, essayer les nouvelles activités proposées : aquagym, aquaphobie.

Par ailleurs, dès mi-septembre, les enfants du primaire, de la grande section au CM2, seront accueillis le temps de l'année scolaire pour un programme d'initiation et d'apprentissage de la natation et plus généralement à la pratique sportive, qui sera renouvelé chaque année. Un véritable projet pédagogique a été élaboré avec l'inspection d'académie et l'ensemble des écoles du canton afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le milieu aquatique.

La création d'un club de natation intercommunal de loisir est également prévue à compter du mois de septembre. Les maîtres-nageurs proposeront dans ce cadre un enseignement pour l'apprentissage des 4 nages, ainsi qu'un entraînement au sauvetage, au travail en apnée, à la plongée, avec masque, tuba et palmes. N'hésitez pas à vous inscrire pour venir faire vivre ce club.

Pour tous renseignements sur les cours et inscriptions :  
02 51 68 71 84 à compter du 12 août 2008.

*Nota : les installations de la piscine sont accessibles aux personnes handicapées.*

## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

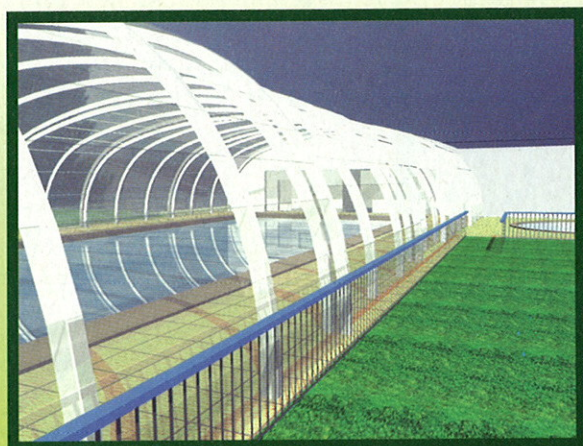
Dans un contexte où la qualité de l'environnement est devenue non seulement une priorité mais surtout une nécessité pour les générations futures, ce nouvel équipement a été conçu en privilégiant des techniques permettant de limiter la consommation d'énergie et favoriser

l'efficacité énergétique du bâtiment, ce que les anciennes installations ne rendaient plus possible en raison de la vétusté et de la conception initiale du bâtiment. Un soin tout particulier a donc été apporté à l'isolation du bâtiment, au système de traitement de l'air (notamment au niveau du bassin qui sera couvert).

Un système de chauffage solaire du bassin a également été mis en place, permettant de chauffer gratuitement les bassins par nappes exposées au soleil, afin de tenter de limiter la consommation d'énergie et promouvoir cette forme d'énergie renouvelable.



de gauche à droite : Jacques Beauséjour, Christine Gendron, Stéphanie Delacourt, Jean-Gustave Moutongo-Black



## PROJETS

### *Aménagement du sentier cyclable du littoral*

## PISTE CYCLABLE DE BOUIN

Dès septembre, suite à la période estivale, l'aménagement de la piste cyclable littorale démarre sur la commune de Bouin et ce, pour cinq mois de travaux.

**Ce projet d'aménagement de piste cyclable s'inscrit pleinement dans le cadre du grenelle de l'environnement privilégiant les modes de déplacement doux (alternatifs aux déplacements motorisés).**

En effet, compte tenu de la « sensibilité » environnementale, agricole et paysagère des lieux, en zone littorale et de marais, l'accent sera mis essentiellement sur des sentiers en site propre, permettant d'éviter les conflits d'usage entre les utilisateurs de la piste et privilégiant par des aménagements paysagers de qualité non seulement la sécurité des usagers, mais également le confort et le plaisir des petits et des grands, des promeneurs, mais aussi des sportifs les plus aguerris.

A l'occasion d'une sortie en famille ou entre amis, pour une balade ou une randonnée sportive, chacun pourra découvrir à vélo sur les 17 kilomètres du sentier les richesses de ce territoire, du port du Bec aux éoliennes en passant par les digues des polders et les innombrables étiers qui sillonnent la commune.

L'aménagement du sentier devrait se poursuivre en 2009 sur la commune de Beauvoir pour réaliser enfin la liaison avec les sentiers cyclables des Pays de Monts au niveau de l'étier de Sallertaine, où un ouvrage de franchissement du canal est prévu par le Conseil Général.





# TOURISME - CULTURE - JEUNESSE

Cité de Plein Air

## SOIRÉE ESTIVALE AU SITE DES PRESNES LE 31 JUILLET 2008

Suite au succès de la 1<sup>re</sup> édition de « Soirée Estivale » de l'année dernière, la Communauté de Communes a programmé une nouvelle soirée culturelle et conviviale au site des Presnes à Saint-Gervais, le Jeudi 31 Juillet 2008.

Le manège couvert se transformera, le temps d'un soir, en cinéma de plein air. Organisée en collaboration avec le Développeur Culturel chargé de l'animation Jeunesse du Conseil Général de la Vendée, cette deuxième édition prévoit des animations pour tous publics.

A partir de 20h30, les animations commenceront par des **baptêmes de poney, accompagnés par les musiques et chansons d'un jeune duo féminin « Matt'à'Maudeler »**. Elles nous feront partager leurs coups de cœur pour la chanson française et nous feront découvrir des compositions touchantes et pleines d'humour.

A la nuit tombée, chacun pourra prendre place (pensez à venir avec un coussin ou une chaise pliante...) sous le manège couvert pour **la projection sur grand écran (35 m<sup>2</sup>) du film « Nos jours heureux »**. Cette comédie, sortie en salle en 2006, vous garantira une soirée pleine d'humour. L'accès au site sera gratuit pour tous. Bar, pâtisseries et bonbons sur place.

**SOIRÉE ESTIVALE**  
Jeudi 31 Juillet

**Haras des Presnes**  
Manège couvert

**Accès gratuit**

**A partir de 20h30**  
Concert de «Matt'à'Maudeler»  
(Reprises françaises et compositions)  
Baptêmes de poneys

**Le soleil couché, le CINE peut commencer !**

Projection en plein air  
du film  
«Nos Jours Heureux»

Renseignements Office de Tourisme :  
02 51 68 71 13

Organisée par la Communauté de Communes du Marais Breton Nord  
avec la collaboration du Développeur culturel Jeunesse du Conseil Général

## Livret Balade et Jeux EN QUÊTE DE LA CROSNIERE

**Le Livret**  
**"Balade et Jeux"**  
**En quête de la Crosnière**

En vente 1 €  
dans les Offices du  
Tourisme de Beauvoir  
sur Mer et Bouin

Pour un moment de détente  
en famille ou entre amis

Tout public - à partir de 6 ans

Une boîte de crayons de couleurs  
offerte aux enfants de moins de 10 ans

La Communauté de Communes, en collaboration avec le Développeur culturel jeunesse du canton de Beauvoir pour le Conseil Général, a décidé de créer un outil ludique pour découvrir le canton : **le livret « ballade et jeux : En quête de la Crosnière »**.

Conçu sous la forme d'un jeu de piste à pied ou à vélo, ce livret est composé de jeux et questions, à la fois, ludiques et instructifs pour découvrir les trésors cachés du Gois et du Pont Noir (parcours de 6 kms soit environ 2h). Il s'adresse à tous publics (dès 5 ans).

Chaque année, un nouveau livret verra le jour avec un circuit différent et une nouvelle offre de jeux.

**Le livret est en vente dans les offices du tourisme de Bouin et Beauvoir à 1 € (Une boîte de crayons de couleur est offerte aux enfants de moins de 10 ans).**

Alors venez vite découvrir la première édition de cette nouvelle formule originale, qui vous garantira un grand moment de détente et de découverte en famille ou entre amis.

## TOURISME - CULTURE - JEUNESSE

### OFFICE ENFANCE JEUNESSE

« La Sphère des Loisirs »  
7, rue Saint Nicolas - 85230 Beauvoir sur Mer  
Tél : 02 51 54 83 87

**Adhésion à l'année de juillet 2008 à juin 2009 de 8 euros par famille pour toutes les activités et les accueils** (cette adhésion est obligatoire dans le cadre des assurances de l'Office et donne également accès aux activités de l'association de la Marelle).

Des loisirs sont proposés durant toute la période d'été pour les enfants et les jeunes, âgés de 9 à 18 ans, sur le canton de Beauvoir sur Mer.

Des sorties, des activités manuelles, sportives et culturelles, des camps et des accueils libres. La plaquette reste disponible dans les mairies ainsi qu'à l'Office.

**EXCLUSIVITE pour les 14 /18 ans**  
**Nouveaux Espaces sur les communes de Saint Gervais et de Bouin - Accueil Libre et Gratuit**

Des lieux de convivialité, de détente, de rencontre, de discussion... où l'on peut monter des projets de vacances, professionnels et/ou autres...

**COOL' InF@S Saint Gervais** avec l'animateur Loïc  
Contact : 06 78 59 27 32

Un espace où l'on trouvera toutes les informations concernant la vie quotidienne de la jeunesse, où naîtront des actions de prévention avec des partenaires et où son fonctionnement sera sensible au commerce équitable.

**Espace Jeunesse Bouin** avec l'animatrice Céline  
Contact : 06 77 75 99 29

Un espace jeunesse où au delà de la rencontre sera aussi privilégié la mise en place d'actions culturelles (expositions d'artistes, concerts, spectacles...)



### Ouverture

#### Fonctionnement pour cet été

Pour Saint Gervais à compter du lundi 7 juillet, et pour Bouin à compter du 17 juillet (sous réserve d'aménagements terminés)

- les lundis de 14h30 à 18h30 et les jeudis de 20h30 à 22h30  
(Fermeture du 15 au 31 août)

#### A partir du mois de septembre

En dehors des vacances scolaires, le vendredi soir de 20h30 à 22h30 et le samedi après midi de 14h à 18h.

Pendant les vacances scolaires, selon les animations de l'office (sorties, camps...), et donc des disponibilités des animateurs. Les ouvertures seront indiquées dans les plaquettes des vacances.

## TOURISME - CULTURE - JEUNESSE

**Et toujours sur le fil de la nouveauté...**  
EXCLUSIVITE pour les familles

Des jeunes s'investissent pour le bonheur des familles soucieuses de trouver un mode de garde ponctuel.

**« SoS Nounous »  
organise un réseau de Baby-Sitting.**

On peut remercier vivement  
cette volonté jeunesse :

Présidente : Betty Gautier

Trésorières : Justine Gaborit et Elodie Chaigneau

Secrétaires : Rudy Duc et Tiphaine Chauvière

Ainsi que Cindy Barraud et Aurélie Mossard,  
nos membres fondateurs de l'association.

### SoS Nounous, c'est :

- Des formations sur la petite enfance et premiers secours pour les baby-sitters.
- Un cadre légal de garde géré par une association.
- Un service de qualité de mise en réseau entre les familles et les baby-sitters.
- Des permanences à l'année, tous les samedis de 16h à 18h.

*Le service ouvre ses portes à l'Office Enfance Jeunesse  
dès le samedi 5 juillet 2008.*

### Cette permanence permet :

- aux familles de venir se renseigner et solliciter les services des baby-sitters,
- aux baby-sitters (âgés au minimum de 14 ans) de venir intégrer le listing.

### ATTENTION

L'utilisation du service ne peut se faire qu'après une première prise de contact avec SoS Nounous afin de pouvoir remplir tous les documents nécessaires (renseignements, santé, habitudes de l'enfant...).

Pour tous renseignements demander Stéphanie à l'Office Enfance Jeunesse au 02 51 54 83 87.

Des plaquettes SOS Nounous vont être à disposition dans les mairies du Canton de Beauvoir Sur Mer.





Pôle Touristique

## PASSEPORT CULTURE ET DÉCOUVERTES

**16 sites d'exception à visiter en famille...  
à prix réduits dès la seconde visite !**

Partez en famille à la découverte des sites de visite qui font le charme de notre région. Vous ne regretterez pas vos excursions riches en animations ludiques et instructives. Chaque site répertorié dans le passeport propose des animations durant tout l'été. Profitez-en pour nourrir votre imaginaire et vous abreuver de connaissances de manière amusante et à petit prix !

Le passeport propose de découvrir l'histoire passionnante des maraîchins et leurs modes de déplacement, les espaces naturels et l'environnement hétéroclite entre dune, forêt, mer et marais. Il offre également l'opportunité de visiter les moulins toujours en activité et de matérialiser la force du vent au cœur d'un jardin et d'un moulin original pour une promenade artistique. Mais aussi les animaux du marais, le patrimoine historique, le musée du célèbre peintre Milcendeau et de l'écrivain Jean Yole, l'écomusée du marais vendéen...



Le passeport culture et découverte est LE document indispensable pour visiter les sites incontournables du Nord Ouest Vendée.

Procurez-vous gratuitement votre pass dans les 9 offices de tourisme du Nord Ouest Vendée.

A la première utilisation du passeport, le visiteur paye le tarif en vigueur, tout en faisant apposer le cachet sur la case correspondante au site visité. Dès la seconde visite et lors des suivantes, il bénéficie du tarif réduit appelé tarif pass.

A la 5<sup>e</sup> visite, l'ouvrage « A l'ombre des bourrines » est offert dans l'un des 9 offices de tourisme ! (Sous réserve de disponibilité).

Un passeport permet à deux adultes de bénéficier individuellement des tarifs pass. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2008 dans les 16 sites participants, selon les horaires d'ouverture.

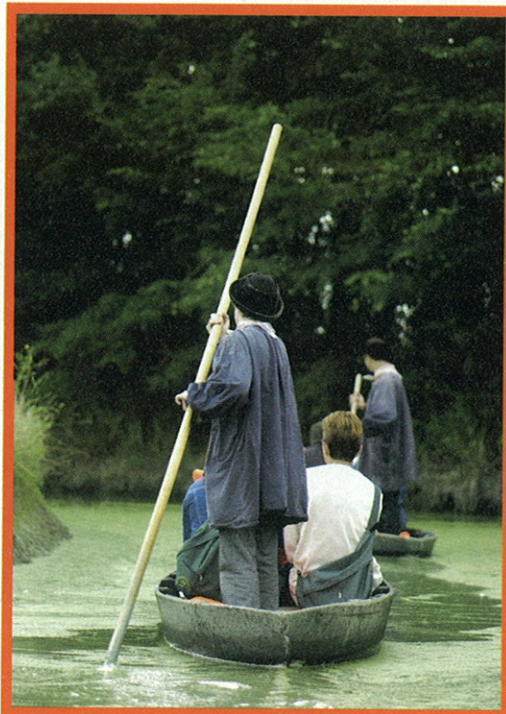
Pôle Touristique

## LES VISITES GOURMANDES DU MARDI

**23 entreprises ouvrent leurs portes, le temps d'une visite, pour vous faire découvrir le terroir vendéen, synonyme d'authenticité, de savoir faire et de qualité.**

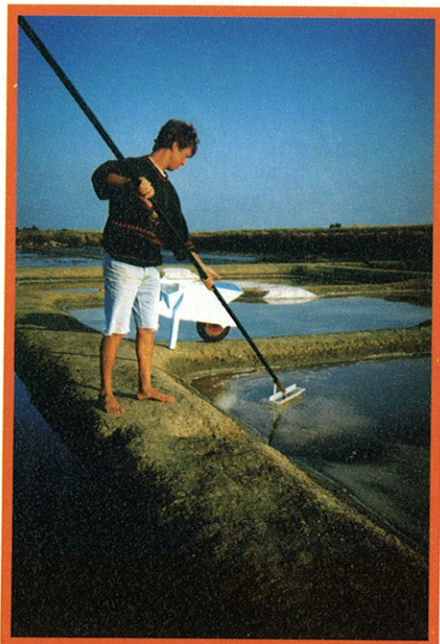
La toute première édition du guide des « visites gourmandes du mardi » propose de découvrir la gastronomie du Nord Ouest Vendée (NOV). Une vingtaine de producteurs fermiers, artisans, entreprises industrielles vendéens assureront la découverte et la dégustation des produits du terroir : volailles fermières Label Rouge de Challans, miel, pain d'épice, farine de froment, gros sel, fleur de sel, salicorne, foie gras fermier, vins du terroir vendéen, fruits et légumes biologiques, rillettes de thon, Huître Vendée Atlantique... **Un produit sera à l'honneur, chaque mardi de cet été et jusqu'au 23 septembre 2008**, pour le plus grand plaisir des gourmands !

Que diriez-vous d'une excursion à la ferme, au cœur d'un moulin, aux abords des marais salants ou dans une entreprise industrielle, à la rencontre des hommes et des femmes qui façonnent le territoire vendéen et font découvrir leur métier, leurs produits, leurs élevages...



Credit photo : Patrick MIARA / Syndicat du Pays du Pont d'Yeu

Grâce au guide des visites gourmandes, partez à la découverte des producteurs locaux et goûtez aux multiples saveurs des produits du terroir !



14 produits différents, choisis pour leur authenticité, leur qualité et leur diversité, sont mis à l'honneur pendant tout l'été. Toutes ces richesses qui fondent notre patrimoine gastronomique sont créées avec passion, toujours, et un savoir faire parfois ancestral. Les producteurs, désireux de faire connaître leur métier au plus grand nombre, auront à cœur de vous dévoiler leurs secrets.

Au menu cette année : dégustation de produits frais et authentiques, confection de pâtisserie, composition thématiques de bonbons, ou encore, exploration d'une ruche en tenue d'apiculteur !

Le guide des visites gourmandes va de découverte en découverte et promet de belles rencontres estivales.

Procurez-vous gratuitement votre guide dans les 9 offices de tourisme du Nord Ouest Vendée. Renseignements et réservations obligatoires auprès des offices de tourisme.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire dans l'un des offices de tourisme. Elles ont jusqu'au lundi soir avant 18 heures, la veille de la visite, pour s'inscrire, sous réserve de places disponibles. Au moment de l'encaissement, l'office de tourisme leur remet un bon de réservation, daté et cacheté, qu'elles devront présenter à l'entreprise, dès leur arrivée. Le prix des visites varie de la gratuité à 7 €, la moyenne des tarifs pour une visite est de 2,5 €.



Voir liste des Offices de Tourisme en dernières pages

## TOURISME - CULTURE - JEUNESSE

Office de tourisme

### NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



de gauche à droite

1<sup>er</sup> rang : Martine Piffeteau, Martine Bounet, Marie-Jo Robard, Pascale Rousselot, Patrice Baldau, Stéphanie Robard (hôtesse d'accueil)

2<sup>e</sup> rang : Domitille Sellier, Jean-Pierre Lévêque, Gilles Veronneau, Robert Guérineau, Monique Mandin, François Joly, Marie-Luce Fritel, Mireille Amat, Thierry Odéon, Viviane Delapré, Marie-Andrée Bégaud, Stéphane Buron, Monique Paulat, Fanny Cailleateau (hôtesse d'accueil saisonnière)

Absents de la photo : Christian Sonrier, Marie-Thérèse Rondeau, Léon André, Joël Breluzeau, Martine Chabal, Georges Corlay, François Coupaye, Jean-Luc Fouquet, Serge Vasseur, Richard Sigwalt, Louis Corcaud, Jean-Yves Gagneux, Patrick Pageaud, Christian Thibaud, Michel Dupont

#### OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE BEAUVOIR SUR MER

Horaires d'ouverture en été :

Du lundi au vendredi-9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Le Dimanche de 10h à 12h30

#### AIRE D'ACCUEIL DE BOUIN

Horaires d'été :

Du lundi au samedi : 10h à 18h

Le Dimanche de 10h à 13h30

## LES MANIFESTATIONS

### JULIET

#### BEAUVOIR

14 - BROCANTE, (réservée aux professionnels) place des Paludiers, organisé par A. Retureau contact au 02.51.68.64.38

19 - Noces maraîchines, organisée par le Bouquet Salaïe ; Salle polyvalente Contact : 02.51.68.60.14

29 - VISITE GOURMANDE d'une ferme élevage de Volailles Fermières aux Sartières chez M. Jolly François à 17 h. Visite commentée suivie d'une dégustation.

Tarif 1€- Inscription préalable à l'OT du canton de Beauvoir sur Mer (02.51.68.71.13)

#### BOUIN

12 -13 et 14- EXPOSITIONS PHOTOS ET PEINTURES à la galerie 5bis

13 - BAL et FEU D'ARTIFICE à l'aire d'accueil de Bouin, organisé par la municipalité

11 au 27- EXPOSITION DE PEINTURES - à la Salle du Pavillon - Contact : mairie 02.51.49.74.14

22 - VISITE GOURMANDE aux Valencières chez M. Odéon Thierry à 17 h .Visite commentée gratuite des marais salants. Inscription au préalable à l'OT du canton de Beauvoir sur mer (02.51.68.71.13)

25 - SPECTACLE FOLKLORIQUE MEXICAIN (groupe « Polichromia Mexicana ») organisé par AMITIE VENDEE HAITI à 21h à l'espace de Retz à Machecoul - Renseignements au 02.51.68.74.44 ou 02.51.68.71.13

#### SAINT GERVAIS

18 - 19 et 20- CONCOURS HIPPIQUE au haras des Presnes.

19 - DÎNER SPECTACLE EQUESTRE sur le thème de l'Espagne suivi d'une soirée dansante animée par l'orchestre « Pyramide » au Manège couvert du Haras des Presnes. Renseignements au 02.51.68.71.13 ou 02.51.68.82.28

21- ACCUEIL DES ESTIVANTS, terrasse – salle des Primevères à partir de 19h15

27 - FÊTE FOLKLORIQUE, stands et animations diverses, rue des Primevères, organisé par l'OGEC

31 - CINEMA de Plein Air au Haras des Presnes, animation musicale, marché de produits du terroir et balade à dos de poney. Organisé par la communauté de communes. Projection à la tombée de la nuit de « Nos jours Heureux »

### AOUT

#### BEAUVOIR

5 - VISITE GOURMANDE des marais salants de la Pétillière chez M. Daubisse Sylvain. Visite commentée gratuite. A 15 h. Inscription préalable à l'OT du canton de Beauvoir sur mer (02.51.68.71.13)

9 - CONCOURS DE PEINTURE, organisé par la municipalité - Thème : Les étiers et les pêcheries de Beauvoir. - Inscription dès 8 h 30 à la Salle de l'Ardoise Verte. - Renseignements au 02.51.68.71.13 ou 02.51.68.70.32

15 - BROCANTE, (réservée aux professionnels) place des paludiers, organisé par A. Retureau ; contact au 02.51.68.64.38

#### BOUIN

2 - ANIMATION MUSICALE - organisée par les gobeurs d'huîtres

3 - FÊTE DES GOBEURS D'HUÎTRES : Différents concours ; Défilé de chars ; Dîner champêtre en soirée Contact : Tristan Mares au 02.51.93.81.52

1<sup>er</sup> au 17 - EXPOSITION DE PEINTURES - à la Salle du Pavillon - Contact : mairie 02.51.49.74.14

15-16 et 17 - EXPOSITIONS PHOTOS ET PEINTURES à la galerie 5bis

9 ou 16 - Concours de pétanques des Pompiers

23 - Soirée MOULES FRITES + CONCERT Gratuit - au complexe sportif, à partir de 19 heures organisés par l'Avenir Football Club (à partir de 16h30, matchs de Gala pour les 10 ans de la fusion du Club) Rens. : 02.51.68.84.43

7/09/08 - VIDE GRENIER, place du Pavillon, organisé par l'APE

#### SAINT GERVAIS

11 - ACCUEIL DES ESTIVANTS, terrasse – salle des Primevères à partir de 19h15

13 - VISITE GOURMANDE d'un élevage de canards chez M. PITAUD Jean charles. - Visite commentée avec dégustation. - A 17 h. Tarif 3€. Inscription préalable à l'OT du canton de Beauvoir sur mer (02.51.68.71.13).

15 - MARCHÉ A LA FERME, à la ferme du pas de l'île. Contact M. Pitaud au 02.51.68.78.51

#### SAINT URBAIN

3 - VIDE GRENIER (OGEC) Pour particuliers Zone de Loisirs. Renseignements Mme de Guigne au 02.28.11.07.85

6 - ACCUEIL DES ESTIVANTS, salle polyvalente à partir de 19 h 00

# OFFICES DE TOURISME DU NORD OUEST VENDÉEN

## BEAUVOIR SUR MER

Rue Charles Gallet  
85230 BEAUVOIR SUR MER  
Tél. 02 51 68 71 13 – Fax 02 51 49 05 04  
[www.otsi-beauvoir.com](http://www.otsi-beauvoir.com)  
Courriel : [otsi-beauvoir@wanadoo.fr](mailto:otsi-beauvoir@wanadoo.fr)

## CHALLANS

Place de l'Europe – BP 245  
85302 CHALLANS cedex  
Tél. 02 51 93 19 75 – Fax 02 51 49 76 04  
[www.otsi-challans.fr](http://www.otsi-challans.fr)  
Courriel : [otchallans@wanadoo.fr](mailto:otchallans@wanadoo.fr)

## PALLUAU

Place de la Caserne – BP 17  
85670 PALLUAU  
Tél. 02 51 98 60 24 – Fax 02 51 98 60 83  
[www.ot-palluau.fr](http://www.ot-palluau.fr)  
Courriel : [infos@ot-palluau.fr](mailto:infos@ot-palluau.fr)

## APREMONT

Place du Château  
85220 APREMONT  
Tél. 02 51 55 70 54  
[www.apremont-vendee.com](http://www.apremont-vendee.com)  
Courriel : [otapremont@wanadoo.fr](mailto:otapremont@wanadoo.fr)

## SAINT-JEAN-DE-MONTS

67, esplanade de la Mer  
85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS Cedex  
Tél : 0826 887 887  
(0,15€TTC/mn depuis un poste fixe)  
Fax : 02 51 59 87 87  
[www.saint-jean-de-monts.com](http://www.saint-jean-de-monts.com)  
Courriel :  
[accueil@saint-jean-de-monts.com](mailto:accueil@saint-jean-de-monts.com)

## NOTRE-DAME-DE-MONTS

6, rue de la Barre  
85690 NOTRE-DAME-DE-MONTS  
Tél : 02 51 58 84 97 – Fax : 02 51 58 15 56  
[www.notre-dame-de-monts.fr](http://www.notre-dame-de-monts.fr)  
Courriel : [tourisme@notre-dame-de-monts.fr](mailto:tourisme@notre-dame-de-monts.fr)

## La Barre-de-Monts / Fromentine

Place de la Gare  
85550 LA BARRE-DE-MONTS  
Tél : 02 51 68 51 83 – Fax : 02 51 93 83 26  
[www.ville-labarredemonts.fr](http://www.ville-labarredemonts.fr)  
Courriel : [info@ot-labarredemonts.com](mailto:info@ot-labarredemonts.com)

## SOULLANS

Rue de l'Océan – BP 9  
85300 SOULLANS  
Tél./Fax 02 51 35 28 68  
<http://tourisme.soullans.free.fr>  
Courriel : [tourisme.soullans@free.fr](mailto:tourisme.soullans@free.fr)

## L'ILE D'YEU

Rue du Marché – BP 701  
85350 ILE D'YEU  
Tél : 02 51 58 32 58 – Fax : 02 51 58 40 48  
[www.ile-yeu.fr](http://www.ile-yeu.fr)  
Courriel : [tourisme@ile-yeu.fr](mailto:tourisme@ile-yeu.fr)